

Procès Verbal du Conseil d'école du 17 octobre 2025

Présents:, Mme Sallard Adjointe aux affaires scolaires, M. Delcausse DDEN de secteur, Mmes Bankaert, Estival, Tible, Laporte, Lalande et M. Vivion représentants des parents d'élèves et Mmes Bertrand, Bonhomme Charbonnel, Raton et Castan enseignantes.

Pour les questions diverses Mmes Dromain et Tourland agentes communales, ont été invitées à rejoindre la réunion.

Excusés : Mme Pluyaud Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Phialip enseignante dans la classe de CM et Mme Morel représentante des parents d'élèves, M. Méral Maire de la commune.

1- Bilan de rentrée.

Concernant les effectifs, actuellement 91 élèves sont inscrits à l'école pour 69 familles. Il y a 28 élèves en maternelle et 63 en élémentaire.

Cette année, nous accueillerons les enfants de toute petite section nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2026.

Les effectifs de la garderie et du ramassage sont en nette augmentation près de la moitié des élèves y sont inscrits et en bénéficient quotidiennement. La cantine sert une moyenne de 85 repas chaque jour.

Le 10 octobre dernier vous avez élu les représentants de parents d'élèves. Vous avez été 115 à vous exprimer sur 137 votants, nous avons dénombré 9 bulletins nuls ou blancs. Nous tenons à vous rappeler de nouveau qu'ils sont vos premiers interlocuteurs. Ils sont donc disponibles pour recevoir vos remarques et vos questionnements. Vous pouvez vous adresser à n'importe lequel d'entre eux, ils ne sont pas attachés à une classe. Voici l'adresse mail à laquelle vous pourrez les joindre pour toute question ou requête : rpde15220@outlook.fr

Un exercice d'évacuation avec déclenchement de l'alerte incendie a démontré le dysfonctionnement de l'un des modules d'alerte, la mairie a été informée et procédera à sa réparation ou son remplacement.

2- Projets d'activités et sorties

Voici un tableau récapitulatif des projets et activités auxquelles les classes vont participer durant l'année. D'autres activités ou sorties ponctuelles viendront peut-être s'ajouter à celles prévues ci-après :

PS/MS	GS/CP	CP/CE1	CE2/CM1	CE2/CM2
	Projet rugby Intervention lors de 3 séances par classe des éducateurs de la ligue et de la FFR. Le projet s’est poursuivi au sein de chaque classe durant la période 1 .			
Les élèves de maternelles et les CP participeront à Ecole dehors en période 1 et 5.				
	Spectacle des JMF en octobre au théâtre d’Aurillac		Spectacle des JMF en janvier au théâtre d’Aurillac	
	17/10 CROSS de la Chataigneraie			17/10 CROSS de la Chataigneraie
Spectacle de la communauté des communes		Spectacle de la communauté des communes		
Maternelle et cinéma 2 séances	Ecole et cinéma 3 séances durant l’année scolaire. La première aura lieu le 17 novembre.			

Séquence équitation 10 séances	Participation éventuelle aux rassemblements sportifs cantonaux et USEP, selon programmation.		
	Piscine GS/CP 6 séances		Piscine CM 6 séances
CPIE La forêt 15/10	CPIE la rivière	CPIE les mangeoires à oiseaux	CPIE Journée Plantelière
Classe non retenue	Ecole de l'innovation	Classes non retenues	
Sortie de fin d'année à définir.			

3- Règlement intérieur

Le Conseil d'école a validé la reconduction du règlement intérieur et a voté celui-ci à l'unanimité.

4 – Questions diverses

La première question portait sur la non participation de certaines classes au cross de la châtaigneraie, nous rappelons donc que chaque enseignant garde la possibilité de choisir de participer ou non à un événement, qu'une sortie même sportive doit s'inscrire dans une séquence pédagogique.

La seconde question portait sur la possibilité que les enfants ont ou non de jouer au basket durant les récréations. Les enseignantes et les agentes communales expliquent qu'il n'y a plus de ballons car ceux-ci ont tous été crevés, perdus ou perchés sur le toit. Une maman d'ancien élève a offert à l'école un sac de vieux ballons ceux-ci vont être mis en service petit à petit. Un planning d'occupation de la cour, et des jeux disponibles a été mis en place début octobre.

La troisième question portait sur l'absence de personnel au portail le matin. Cette question a laissé agents et enseignants perplexes car il y a toujours un adulte à proximité plus ou moins immédiate du portail pour accueillir les enfants. Mais il sera veillé à ce que les adultes soient plus visibles. Les enseignantes et agentes rappellent par ailleurs qu'il serait plus judicieux que les enfants soient accompagnés au portail et non laissés sur le bord de la route notamment quelques minutes avant 8H50 heure où les enfants sont soit comptabilisés en garderie, soit laissés à attendre sur le trottoir qu'il soit 8H50.

La dernière question portait sur la cantine et plus précisément sur le second service pour lequel des enfants se plaignaient du bruit ambiant et des cris des personnels. Mmes Dromain et Tourland ont exposé les difficultés auxquelles elles sont confrontées quotidiennement du fait du manque de respect des enfants. Ceux-ci hurlent d'une table à l'autre, se disputent, se lancent de la nourriture, renversent leur verre volontairement, se lèvent sans autorisation, répondent, sont impolis... Le bruit produit par les enfants à la cantine a été mesuré à plus de 80 décibels ! Les enseignantes qui mangent sur l'école entre midi et deux attestent du bruit assourdissant produit par les enfants. Les parents représentants abasourdis par de telles déclarations souhaitent venir assister eux-mêmes à un repas, ils demandent à la mairie une plus grande sévérité dans les sanctions à l'encontre des enfants irrespectueux, afin que les enfants victimes de ce brouhaha puissent manger dans la sérénité. La mairie et l'école envisagent de rédiger une lettre commune pour relater avec précision les agissements des enfants à la cantine, espérant ainsi faire prendre conscience aux familles qu'elles ont également un rôle à jouer dans l'apaisement du temps de cantine.

La séance a été levée à 20h.


